



Déclaration de New York sur les Forêts

Les forêts sont vitales à notre avenir. Environ 20 % de personnes en dépendent pour leur nourriture, leur eau, leur combustible, leurs médicaments, leurs cultures traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Les forêts subviennent également aux besoins de près de 80 % de la biodiversité terrestre et jouent un rôle crucial dans la protection du climat en absorbant naturellement le carbone.¹ Pourtant, près de 10 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année², ce qui entraîne souvent des répercussions désastreuses pour les communautés locales et les peuples autochtones. La transformation permanente de la forêt afin de produire des denrées – telles que l'huile de palme, le soja, le papier et les produits bovins – est responsable d'environ la moitié de la déforestation mondiale. Les infrastructures, l'expansion des villes, l'énergie, et l'industrie minière contribuent toutes à et suivant accélèrent la déforestation et dégradation des forêts, tandis que l'agriculture de subsistance, le ramassage de bois de chauffage et d'autres activités de subsistance peuvent également contribuer à la perte de forêts dans certaines conditions socio-économiques.

Nous faisons nôtre, la perspective de ralentir et d'arrêter la perte des forêts mondiales et d'inverser la tendance tout en améliorant la sécurité alimentaire pour tous. Bien que le progrès existe dans nombreux endroits, l'action globale n'a pas atteint la vitesse, l'ampleur ou les finances requises. La décennie entre 2020 et 2030 est cruciale pour intensifier une action ambitieuse, collective et transformatrice afin d'atteindre les objectifs de la NYDF.

Les forêts sont essentielles au maintien de la vie. En outre, la réduction des émissions résultant de la déforestation et l'accroissement de la restauration forestière joueront un rôle primordial dans la limitation du réchauffement climatique à 1.5°C. Les forêts sont les solutions climatiques les plus larges et les plus rentables à l'heure actuelle. Les actions de conservation, de gestion durable et de restauration des forêts peuvent contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à l'État de droit, à la sécurité alimentaire, à la résilience et adaptation climatique, à la conservation de la biodiversité et à d'autres services d'écosystème. La protection des forêts peut garantir le respect des droits des peuples autochtones et communautés locales, tout en valorisant leur participation et celle des femmes et des jeunes dans les processus de prise de décisions. Il est essentiel, pour protéger et gérer durablement les forêts du monde, d'inclure les peuples autochtones et communautés locales dans les solutions à la déforestation et de renforcer la gouvernance.

¹ FAO and UNEP. 2020. *The State of the World's Forests 2020. Forests, biodiversity and people*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca8642en>

² NYDF Assessment Partners. (2020, November). *Goal 1 Assessment: Striving to end natural forest loss*. <https://forestdeclaration.org/wp-content/uploads/2021/08/2020NYDFGoal1.pdf>



Empreints de nos divers mandats, capacités et conditions, **nous nous engageons collectivement à apporter notre contribution pour atteindre les résultats suivants en partenariat**, y compris en veillant à la mise en place d'avantages économiques forts et à grande échelle, proportionnels à la taille du défi :

- Enrayer la perte et la dégradation des forêts naturelles d'ici 2030.
- Atteindre l'objectif du secteur privé d'enrayer la déforestation engendrée par la production agricole bien avant 2030, étant entendu que de nombreuses entreprises ont des objectifs beaucoup plus ambitieux.
- Réduire de manière significative la déforestation liée au développement des infrastructures et aux industries extractives bien avant 2030.
- Soutenir les solutions alternatives à la déforestation engendrée par des activités telles que l'agriculture de subsistance et la dépendance au bois de chauffage pour l'énergie, de manière à réduire la pauvreté et à promouvoir un développement durable et équitable incluant les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les communautés locales.
- Accroître la restauration mondiale des terrains forestiers dégradés afin de restaurer et de préserver 350 millions d'hectares de terrains forestiers d'ici 2030.
- Soutenir la mise en place d'actions pour atteindre les objectifs forestiers dans le cadre des Objectifs de Développement Durable.
- Réduire les émissions engendrées par la déforestation et à la dégradation des forêts dans le cadre de la mise en œuvre des articles 5 et 6 de l'accord de Paris, visant à ce que le réchauffement climatique ne dépasse pas 1.5°C.
- Soutenir le développement et la mise en place de stratégies et d'activités de réductions des émissions des forêts.
- Récompenser les pays et les juridictions qui, par leurs actions, réduisent les émissions des forêts et préservent les forêts – en particulier par le biais de politiques publiques visant à augmenter les paiements pour les réductions d'émissions vérifiées et le sourçage du secteur privé en produits de base.
- Renforcer la gouvernance des forêts, la transparence et l'État de droit, tout en donnant le pouvoir aux et en reconnaissant des droits des populations autochtones et des communautés locales, des femmes et des jeunes, en particulier leurs droits relatifs à leurs terres et leurs ressources.

L'obtention de ces objectifs pourrait permettre d'atténuer, de manière rentable, de 7,8 à 11,0 milliards de tonnes (CO₂e) de changement climatique par an d'ici 2030.³ En travaillant en partenariat, nous pouvons atteindre ces objectifs collectifs et ouvrir la voie à la conservation, la restauration et la gestion de forêts saines au bénéfice de tous. Nous invitons tout le monde à nous rejoindre et à s'engager pour un monde où peuples et forêts évoluent en harmonie.

³ Griscom, B. W., Adams, J., Ellis, P. W., Houghton, R. A., Lomax, G., Miteva, D. A., ... Fargione, J. (2017). Natural climate solutions. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 114(44), 11645–11650. <https://doi.org/10.1073/pnas.1710465114>